

Dossier concernant un tableau de
m^r. Siv. Verheyden, représentant
Des Sœurs de long

N^o 3538

NUMÉRO

DATE

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

Par le N^o 5 Inv.

ANALYSE.

P. M.

m^r. Siv. Verheyden. tabl. Sœurs de long.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 8 février 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

3538

N° 18723

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

En 1886, le Gouvernement a acquis de M. Verheyden un tableau représentant des scieurs de long [qui fait aujourd'hui partie des collections de l'Etat], sous la condition que le Gouvernement se réservait le droit d'échanger cette œuvre contre une réputation du même sujet en grandes dimensions que l'artiste comptait exécuter, si elle était jugée convenir pour le musée.

M. Verheyden a fait ce nouveau tableau, et il offre de le céder pour 15000 francs. Le premier a été payé 5000 francs.

L'œuvre sera incessamment envoyée à votre examen, et je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître votre avis sur sa valeur et sur le prix qui en est demandé.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. B. K. B.

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 8 février 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

3538

N° 18723

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

En 1886, le Gouvernement a acquis de M. Verheyden un tableau représentant des scieurs de long [qui fait aujourd'hui partie des collections de l'Etat], sous la condition que le Gouvernement se réservoir le droit d'échanger cette œuvre contre une réputation du même sujet en grandes dimensions que l'artiste comptait exécuter, si elle était jugée convenir pour le musée.

M. Verheyden a fait ce nouveau tableau, et il offre de le céder pour 15000 francs. Le premier a été payé 5000 francs.

L'œuvre sera nécessairement envoyée à votre examen, et je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître votre avis sur sa valeur et sur le prix qui en est demandé.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Kuylenstierna

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

3/38

Bruxelles 2 Mars 1873

A Monsieur le Ministre de
l'Intérieur & de l'Instruction
Publique Bruxelles

En réponse à la dépêche
du 8 février écoulé (n°
du P. A. N° 18723//
Pour vous faire savoir
de votre fidèle Connaître
que la Commission
Diroctici a examiné
le tableau de M. Ver
heyden intitulé « Les
Vieilles de Louvain »
que l'artiste offre

au prix de 15 000 f.

de céder pour la
Collection de l'Etat.
La Commission est
M^r, ~~assez~~ à l'unanimité,
que le tableau pour
l'ait été utilement
acquis pour cette des-
tination, mais elle
est d'avis que le
prix demandé par
l'artiste est trop
élevé; & devrait être
réduit au chiffre de
10.000 f.

Le Secrétaire
D^h

Veuille
D. L. Coq
Le Président
D^h Esté

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 3538

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

Le tableau n'est pas catalogué ; cet
oubli semble provenir de ce que le
Département n'a pas répondu à la
lettre du 2 mars 1893.

De plus, il n'y a aucune trace aux
archives, du tableau que le gouvernement
a acquis en 1886 et dont j'ai mention
sa dépêche du 8 février 1893.

Le 21 juin 1899
Ry

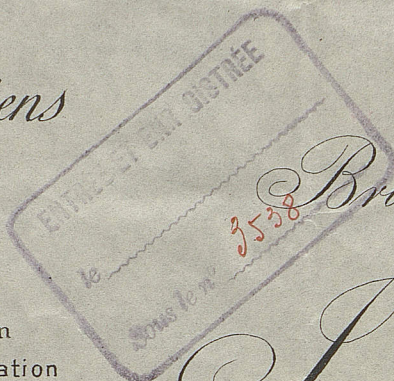
Tableaux anciens
et
Modernes

Objets d'Art

Rentoilage · Transposition
Parquetage et Restauration

ENCADREMENTS

en tous genres et tous styles



244 Rue de Ligne

Bruxelles le 20th 1899

J. Buëso.

Messieurs les Président et membres
de la Commission directrice des Musées royaux
de Belgique. Doivent.

Détendu, roulé sur un cylindre un tableau
de Ls. Verheyden "Les scieurs de long."

Enveloppé celui-ci dans papier gris f 10. " "

Total f 10. " "

Certifie sincère et conforme à la somme de :
" dix francs. "

J. Buëso

Vu et approuvé
ch. Léon Cardon

Vu reçu
J. Buëso